

Projet d'un Institut national des Sciences Humaines et Sociales CNRS

Economie et ethnographie, histoire et archéologie, philologie et géographie : les traditions scientifiques des sciences humaines et sociales remontent aussi loin que celles des autres sciences. Chacune d'entre elles se distingue par une méthode qui lui est propre et dont la rigueur a fondé sa scientificité mais elles partagent **un objet commun** : l'homme, dans sa dimension globale, c'est-à-dire aussi bien comme producteur de langages ou de savoirs que comme acteur économique, social ou politique. Cet homme, les sciences humaines et sociales ont pour autre point commun de vouloir le contextualiser pour mieux le comprendre : le rétablir dans ses interrelations avec les autres, le replacer dans un espace qui le façonne et qu'il transforme, le resituer dans les grandes mutations techniques et culturelles qu'a enregistrées l'humanité depuis ses origines.

De ce point de vue, les sciences humaines et sociales sont indispensables pour **répondre aux grands enjeux du monde contemporain**. Que l'on considère en effet le développement soudain de la famine, les interactions entre l'homme et son environnement conduisant aujourd'hui à l'inquiétude sur l'avenir même de la planète, les espoirs et les doutes que font naître les OGM ou les nanotechnologies, les conséquences du développement économique rapide du continent asiatique, le retour de la question religieuse dans les rapports entre les nations... Il n'est pas une question économique, sociale ou politique qui ne doive être abordée sans la contribution des sciences humaines et sociales, à égalité et en collaboration avec les autres grandes disciplines scientifiques. Dans un monde où aucun pays ne saura se suffire à lui-même, la recherche en sciences humaines et sociales sera de plus en plus le lieu où se préparent les choix stratégiques de demain. Choix de société, choix éducatifs, choix géopolitiques : toutes ces questions reposent sur des travaux dans nos disciplines.

Dans les dernières décennies, **les conditions de la recherche en sciences humaines et sociales ont connu de profondes évolutions** :

- généralisation du travail en **équipes** structurées autour de **projets** et insérées dans des **réseaux**.
- appui sur des **équipements** performants permettant une circulation accélérée des résultats et des données.
- développement du **travail interdisciplinaire**. Le poids croissant des modélisations et l'utilisation conjointe des nouvelles technologies de l'information ont accentué le rapprochement des différentes sciences humaines et sociales. En outre, la nécessité de répondre à des interrogations du politique ou de la société a favorisé les collaborations avec les autres sciences. Ainsi, les sciences humaines et sociales ont pris une large part dans les programmes de recherche nationaux

lancés sur le SIDA, le cancer ou les maladies à prions comme sur le réchauffement climatique.

Les transformations en cours du paysage global de la recherche imposent de nouvelles formes d'organisation :

- Le développement considérable des financements sur projets de courte durée (ANR entre autres) invite à concevoir des moyens efficaces pour assurer l'émergence et la pérennité de **programmes de longue haleine** sur des enjeux scientifiques émergents et à risque.

- L'autonomie des universités et la place centrale qui est dévolue à la recherche dans leurs missions imposent **un partenariat rénové** avec les organismes de recherche, au premier rang desquels le CNRS.

- La mise en place de puissants pôles de recherche et de formation (Réseaux thématiques de recherche avancée ou RTRA : 3 en sciences humaines et sociales ; PRES ; Campus) invite à réfléchir à **une nouvelle cartographie de la recherche**, plus cohérente et plus efficace.

- La construction d'un Espace Européen de la Recherche, doté de moyens conséquents (PCRD, ERC), nécessite **une coordination nationale** des équipes françaises, qui permettra d'assurer à leur excellence une plus grande visibilité internationale.

Relever ces défis scientifiques, sociétaux et structurels passe par la création d'un Institut National des Sciences Humaines et Sociales (INSHS)

La vocation du CNRS à piloter cet Institut s'appuie sur 7 atouts :

- Le **rôle central** qu'il occupe dans l'organisation de la recherche française en sciences humaines et sociales comme partenaire principal et commun des universités et des autres organismes de recherche (INSERM, INRAP).

- La **fonction de référent national** qu'il joue auprès de Ministères finançant des programmes de recherche spécifiques (Affaires Étrangères et Européennes, Culture et Communication, Santé, Justice...).

- Les **collaborations internationales** qu'il pratique de manière continue et intense avec les autres organismes de recherche européens et les grandes universités dans le monde.

- La **force de frappe** que représentent les quelque 2000 chercheurs statutaires et presque 2000 ITA qui contribuent à la recherche en sciences humaines et sociales.

- Les **réseaux de recherche et de plateformes technologiques** qu'il organise et gère en liaison avec ses partenaires (Maisons des Sciences de l'Homme, centres français à l'étranger).

- Les **potentialités interdisciplinaires** qu'offre la création d'autres Instituts également pilotés par le CNRS.

- L'**expertise prospective et stratégique** que fournissent au CNRS les commissions de sections du Comité National, issues de l'ensemble de la communauté scientifique.

Le principe de la transformation de l'actuel département scientifique en institut à vocation nationale ayant été décidé au Conseil d'Administration du CNRS du 1^{er} juillet 2008, le présent projet, élaboré en concertation avec la communauté scientifique, remplit **trois objectifs** :

- 1- Délimiter le périmètre scientifique de l'INSHS
- 2- Préciser ses missions nationales
- 3- Esquisser l'organisation susceptible de répondre à ces missions

I. Un périmètre scientifique à la fois vaste et souple

L'INSHS se doit de **garantir l'excellence disciplinaire tout en favorisant l'interdisciplinarité**.

La définition de **grands domaines d'intervention** permet d'assurer une couverture thématique efficace des grands questionnements scientifiques ainsi que le décloisonnement nécessaire à la construction de nouveaux objets de recherche.

L'articulation avec les autres instituts nationaux du CNRS s'appuie sur de larges **espaces d'intersections**, condition nécessaire pour la mise en œuvre d'une interdisciplinarité forte et innovante.

A- Des domaines d'intervention privilégiés

Les panels ERC, qui structurent désormais la recherche européenne en sciences humaines et sociales, ont servi de base à des regroupements disciplinaires qui mettent en avant les points forts de la recherche française et renforcent sa lisibilité à l'international.

1) Cultures et sociétés dans l'histoire

Panels ERC :

- The Study of the Human Past: archaeology, history, memory
- Cultures and Cultural Production: literature, visual and performing arts, music, cultural and comparative studies

Disciplines : anthropologie sociale et historique, histoire, archéologie, philologie, histoire et théorie des arts, histoire des sciences et de la philosophie, langues et civilisations, littérature.

*Ce domaine rassemble les disciplines qui abordent l'histoire, les aires culturelles et les productions de la pensée humaine selon une approche à la fois monographique, érudite et comparative. Les recherches ont ici pour point commun d'utiliser des outils d'analyse et des modèles interprétatifs et critiques appliqués aux systèmes de signification et aux productions culturelles des sociétés du passé et des mondes éloignés. Elles prennent en compte l'interaction sociale et les transferts culturels entre les espaces historiques et les systèmes symboliques. Ces **méthodes** éprouvées, fondatrices de notre tradition intellectuelle, sont aujourd'hui renouvelées par l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.*

*Les **objets** dont s'occupent ces disciplines relèvent aussi bien de la culture matérielle (monuments, vestiges archéologiques) que du patrimoine immatériel (traditions orales, textes, archives). La mise en perspective historique et l'approche comparative permettent de mieux comprendre les logiques sociales inscrites dans des contextes transculturels et de mieux situer les évolutions passées et les enjeux plus contemporains – traditions et mémoires, revendications identitaires et recherche d'universaux. Le dynamisme des « cultural studies » et l'histoire sociale des aires culturelles obligent à repenser la centralité et la pluralité des mondes, autant que leurs interactions.*

*Les **liens** sont constants avec les autres domaines des sciences humaines et sociales et ceux des autres instituts. L'archéologie qui, si elle est naturellement adossée à l'histoire, ne peut plus aujourd'hui se concevoir sans une réflexion globale sur l'environnement mobilisant les sciences du vivant et de la terre, la chimie et les mathématiques. C'est aussi au carrefour de tous ces champs disciplinaires que s'élaborent les réflexions et l'apport épistémologique de l'histoire et de la philosophie des sciences.*

2) Hommes, sociétés et environnement

Panels ERC :

- Individuals, Institutions and Markets: economics, finance, management;
- Institutions, Values, Beliefs and Behaviour: sociology, social anthropology, political sciences, law, communication, social studies of science and technology;
- Environment and Society: environmental studies, demography, social geography, urban and regional studies.

Disciplines : Sociologie, sciences politiques, droit, économie, gestion, géographie, urbanisme, architecture, anthropologie biologique, préhistoire, paléo-environnement

Les thématiques de recherche concernent l'étude des grandes fonctions et mutations sociétales, interactions hommes - sociétés - milieux, globalisation, institutions, gouvernance et politique publique, métropolisation, patrimonialisation, modes de vie et lien social, dynamique des populations, dynamique des milieux, reterritorialisation, etc.

Attentives à l'interaction entre réalités sociales, individus et environnement, les disciplines réunies dans ce domaine focalisent leurs travaux sur l'étude des sociétés humaines dans l'espace et dans le temps. S'appuyant sur les relations tissées de longue date avec les sciences de la vie, les sciences de la nature, les sciences formelles et les sciences de l'ingénieur, l'approche est ici résolument interdisciplinaire et se fixe pour objectif l'émergence d'objets et de méthodes renouvelés dans le respect des identités disciplinaires.

Articulant approches qualitatives et méthodes quantitatives, les différents points de vue disciplinaires ont ici pour objectif de contribuer à la compréhension et à la connaissance des objets complexes que sont l'humain et son environnement, la culture, les normes qui régulent la ou les sociétés.

3) Cognition et Comportement

Panels ERC :

- The Human Mind and its Complexity : cognition, psychology, linguistics, philosophy and education
- Individuals, Institutions and Markets: economics, finance, management

Disciplines : Sciences du langage, psychologie, logique, philosophie cognitive, économie, anthropologie cognitive, neurosciences cognitives, informatique

L'analyse scientifique du comportement - humain ou animal, individuel ou collectif – est un domaine d'émergence d'objets multidisciplinaires partagés notamment avec les sciences de la vie et les sciences de la formalisation (logique, informatique, mathématiques). L'étude des grandes fonctions mentales (perception, attention, mémoire, raisonnement et décision, langage, communication, émotions et leur modélisation, formation et révision des croyances dans la construction des choix individuels) est abordée du point de vue de leur substrat neuronal, de leurs précurseurs dans l'évolution phylogénétique, de leurs développements ontogénétiques, de leurs dysfonctionnements et de leurs déterminants sociaux. L'articulation économie / information permet d'aborder les questions des choix individuels et de leur coordination ainsi que celles du traitement de l'information et de la connaissance dans la société.

Le projet scientifique vise la construction de théories explicites, validées par le recours à des méthodologies de sophistication croissante : construction de bases de données numérisées, expérimentations en temps réel, simulations. Même si les approches « systèmes complexes » restent transversales aux trois domaines, elles ont ici une place centrale au plan méthodologique.

Cet effort de recherches convergentes a déjà considérablement modifié nos représentations de la complexité de la cognition humaine. Il est aussi porteur d'importants enjeux sociétaux et de nouvelles applications dans le domaine de l'ergonomie et de la robotique, de l'éducation, de la santé et des organisations.

B- Des espaces d'intersection avec les autres Instituts du CNRS

Des intersections avec les autres instituts nationaux du CNRS peuvent être dès à présent identifiées, organisées et dotées de crédits spécifiques. Elles démultiplieront des collaborations scientifiques qui existent parfois mais de manière fragmentée. On peut citer deux exemples.

1) Langage et Cognition

Cette intersection interdisciplinaire est parfaitement illustrée par la question de la parole normale ou pathologique, abordée selon différents angles : traitement de la parole, pathologie de la parole, systèmes sensoriels, parole et évolution.

Elle concerne en **SHS, Sciences du langage**, 13 labos, pour un effectif total d'environ 230 personnes ; en **SDV Psychocognitive et Neurosciences Cognitives**, 11 labos, pour un effectif total d'environ 120 ; en **ST2I Systèmes de traitement automatisé - Analyse du signal**, 3 labos soit environ 110 personnes.

Elle s'appuie sur :

- Une vingtaine de plateformes expérimentales acoustiques (articulographie ; labiométrie ; imagerie IRMf ; physiologie de la parole ; robotique ; analyse et synthèse de la parole ; parole et multimodalité ; machines parlantes...)
- Des grands centres internationaux de collaboration comme : Max Planck Institutes : for Psycholinguistics - Nijmegen, Hollande, for Language and Neurosciences - Leipzig, Allemagne, for Evolutionary Anthropology - Leipzig, Allemagne ; Haskins Lab ; MRC Cognitive Brain Research Unit - Cambridge, Angleterre ; Université Libre de Bruxelles ; Phonology Lab, Department of Linguistics, UCLA Berkeley ; Language Engineering Laboratory City - University of Hong-Kong ; Tsinghua University

2) Hommes et milieu - évolution, interactions

L'anthropologie biologique

8 labos **SHS**, un effectif d'environ 90 personnes dont plus d'une quarantaine de chercheurs CNRS, 8 labos relevant de **EBDD** (Processus des peuplements humains et adaptabilités aux modifications de l'environnement, Réponses morphologiques et génétiques à la diversité des adaptations des groupes humains aux écosystèmes) soit un effectif d'environ 90 personnes et 4 labos **des sciences biologiques** (Biologie cellulaire et moléculaire, Biologie intégrative et neurosciences) sont concernés par cette question pour un effectif d'environ d'une vingtaine de personnes.

L'écologie de l'anthropisation

27 labos **SHS** (environ 80 chercheurs CNRS, pour un effectif total de 250) ; 25 labos **EBDD** (effectif total environ = 240, dont plus de 70 chercheurs CNRS) sur les Dynamiques passées et actuelles des systèmes naturels et anthropisés, les Changements climatiques et environnementaux et leurs impacts sur les ressources (local change), la Dynamique et gestion de la biodiversité, les Ressources et stratégies de subsistance ; enfin 5 labos **INSU** (Changements globaux, Prévisibilité et prévision du signal climatique Dynamique du climat, risques naturels), soit environ une vingtaine de personnes.

L'archéométrie

3 labos **SHS** spécialisés dans la restauration, avec plus de 90 personnes impliquées ; le secteur Ingénierie environnementale de l'Institut **EBDD** (définition des modes de gestion et de valorisation des patrimoines culturels) ; 2 labos de **Chimie**, avec plus de 80 personnes, spécialisés en Chimie analytique et organique, Physico-chimie des surfaces et interfaces et Datations.

II. Les missions d'un Institut National

Comme tous les autres instituts du CNRS, l'INSHS assure les fonctions fondamentales d'**opérateur de recherche** et d'**agence de moyens**. En outre, il est, en tant qu'institut national, appelé à jouer un rôle de **coordinateur national** de la prospective par rapport aux autres organismes de recherche.

A- La fonction d'opérateur de recherche

En tant qu'opérateur de recherche, l'INSHS fournit principalement les moyens appropriés, tant humains que financiers, à des unités de recherche qu'il considère comme **stratégiques**. Celles-ci ont pour caractéristiques communes de :

- effectuer **une recherche de très haute qualité à forte visibilité internationale**
- remplir des **fonctions structurantes dans le paysage scientifique français**, soit parce qu'elles explorent des terrains interdisciplinaires, soit parce qu'elles occupent des niches scientifiques sur lesquelles elles disposent d'une expertise exceptionnelle.

Les moyens que l'Institut alloue aux unités associées sont destinés à assurer la **continuité du travail scientifique** grâce à

- une **dotation financière** annuelle, couvrant les coûts de fonctionnement et éventuellement d'hébergement
- l'**affectation permanente ou temporaire** de chercheurs, d'ITA, de personnels délégués ou détachés d'autres organismes, de post-doctorants et de boursiers poursuivant un doctorat
- l'**attribution d'équipements et de crédits exceptionnels** répondant à des besoins ponctuels
- le financement de la **participation des unités à des réseaux de recherche** français ou internationaux

B- La fonction d'agence de moyens

Pour les unités de recherche dont des universités ou d'autres organismes de recherche, ou encore d'autres instituts du CNRS ont choisi d'être les opérateurs, l'INSHS offre **une panoplie de moyens dont la diversité est adaptée aux différentes temporalités de la recherche** :

- **Dotation financière** venant compléter celle que fournit la tutelle de l'unité conventionnée.
- Financement, dans le cadre d'**appels d'offre libres ou thématiques**, de chercheurs, d'enseignants-chercheurs ou d'équipes pour des projets émergents et / ou interdisciplinaires et comportant une forte prise de risque.
- **Affectation temporaire** de chercheurs, d'ITA, de personnels délégués ou détachés d'autres organismes, de post-doctorants et de boursiers poursuivant un doctorat
- **Aides** à l'organisation de colloques et autres manifestations scientifiques, à la publication de revues (par une subvention ou l'affectation de personnels)

C- Les missions d'un coordinateur national de la prospective en sciences humaines et sociales

Le caractère national se définit par rapport à l'ensemble des autres organismes (INRAP, INED, INSEE, IRD, INSERM, INRA, etc.) qui interviennent dans ce champ. Par rapport à tous ces organismes, l'INSHS sera **coordinateur national de la prospective** – étant bien entendu que les universités ont la maîtrise de leur propre prospective.

Cette mission qualifie l'INSHS pour être **le porte-parole des sciences humaines et sociales** vis-à-vis de l'ANR dans la définition des appels thématiques ou vis-à-vis des organismes et partenaires internationaux dans la définition des programmes structurés – chaque université gardant évidemment l'autonomie d'avoir des liens avec tel ou tel partenaire à l'étranger.

Pour remplir sa mission de coordinateur national, l'INSHS du CNRS dispose de **4 atouts** :

- **Un périmètre large** qui lui permet de couvrir tous les champs disciplinaires vs spécialisation des EPST

- **Un positionnement interdisciplinaire**, pratiqué entre les sciences humaines et sociales et avec les autres instituts du CNRS, ce qui permet l'élaboration de programmes originaux et féconds

- **Une capacité à anticiper les questions émergentes** grâce à une panoplie de moyens favorisant l'innovation scientifique et la recherche fondamentale de longue haleine

- **Une capacité à animer des réseaux de recherche** susceptibles de faire apparaître des questionnements nouveaux et d'organiser le travail qui permettra de leur donner une réponse scientifique.

Ses fonctions de coordinateur national de la prospective imposent à l'INSHS **des tâches spécifiques** :

- **La création d'un parcours coordonné permettant l'émergence de nouvelles questions scientifiques.** Ce parcours doit être conçu en liaison avec l'ANR. Il pourrait comporter les **étapes** suivantes :

- > Le financement réactif et sur une courte période de **pré-projets blancs** avec forte prise de risque.

- > Des appels d'offre thématiques pour des **projets consolidés**, en aval des projets blancs de l'ANR.

- > Des **réseaux thématiques disciplinaires ou pluridisciplinaires** travaillant sur l'élaboration de programmes thématiques communs ANR-CNRS, de programmes propres de l'INSHS ou de programmes interdisciplinaires avec les autres instituts du CNRS.

- > A terme, la création d'**équipes stables de l'INSHS**.

- **L'identification de secteurs à développer dans une coordination nationale.** Les instituts nationaux du CNRS ne sauraient prétendre au rôle de coordinateurs nationaux dans tous les secteurs de leur périmètre scientifique. La détermination des **secteurs prioritaires** se fera par les instances de l'INSHS, en liaison avec la communauté scientifique, et en se fondant sur les **critères** suivants :

- > La **stratégie scientifique** (potentiel de développement, nécessité d'une relance)

- > Le **potentiel du CNRS** en termes de chercheurs et ITA, équipements, etc.

On peut prendre, parmi bien d'autres, l'exemple de l'archéologie métropolitaine. Le développement considérable de l'archéologie préventive, qui fournit en données les

laboratoires archéologiques du CNRS, a fait reculer les fouilles dites programmées. Par rapport aux deux partenaires que sont le Ministère de la Culture et l'INRAP, le CNRS pourrait jouer un rôle certain de coordonnateur, en pilotant de grands programmes de fouilles sur des zones hors linéaires (TGV, autoroutes) mais reconnues comme potentiellement fécondes.

III. Un pilotage ouvert et efficace

Le directeur scientifique des sciences humaines et sociales assure la **direction de l'INSHS**. Il est assisté d'une équipe resserrée de DSA faisant clairement ressortir les différentes fonctions de l'INSHS.

Un **Comité Stratégique** fixe les grandes orientations scientifiques de l'INSHS. Il est composé de membres de droit (le Directeur de l'Institut, le Directeur Général du CNRS, le Directeur de la DGRI et les Directeurs des autres Instituts du CNRS) et de représentants des partenaires institutionnels de l'INSHS (le Vice-Président de la CPU, les Directeurs Généraux de l'INSERM, de l'INRA, de l'INHA, de l'INRAP et de l'ANR, le Directeur de la MRT du Ministère de la Culture et de la Communication), de responsables d'instituts équivalents en Europe (ex Max Planck), de représentants du monde économique et social. Le Comité est présidé par le Directeur Général du CNRS.

Après un avis d'opportunité des sections compétentes du Comité National pris sur examen des rapports de l'AERES, un **Conseil scientifique** valide la liste des unités stratégiques, ainsi que les programmes de recherche interdisciplinaires et appels d'offre que l'Institut lance au titre de sa fonction d'agence de moyens. Il joue auprès de la direction de l'Institut le rôle d'un organisme de veille et de prospection scientifique, et peut être saisi par elle pour toute question scientifique. Il est composé pour un tiers de représentants désignés par les sections du Comité National compétentes pour les domaines d'intervention scientifique de l'Institut, pour un tiers de membres nommés par le Directeur de l'Institut, pour un tiers de membres cooptés par les deux premiers tiers. Le Conseil, qui doit comporter au moins un tiers de membres non français, élit son président.